

zoom

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Octobre 2023

#12

Grand angle • p. 6-7

LE PLAN LOCAL D'URBANISME ÉVOLUE : ON VOUS EXPLIQUE POURQUOI



SAINT
LAURENT
DE MURE



sommaire

retour
en images
p.4-5



grand
angle

**RÉVISION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**
p.6 à 7

p.8-13



zoom
sur
l'actualité

coup de projecteur
p.14



expression politique
p.15

Directeur de la publication : Alexandre Botella
Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
Rédaction : Marion Gauge
Chargée de communication : Laurène Gaugry
Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure,
2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
Photographies : Service communication
Illustrations : fr.freepik.com - thenounproject.com
Maquette et réalisation :
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22
Comité de rédaction : Patrick Fiorini, Alexandre Botella,
Aurélia Duchet et Laurène Gaugry



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h
04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtisse du Bois du Baron, au 1^{er} étage.

Mission Locale

- tous les jeudis après-midi de 14h à 17h
- le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Conciliateur de justice/Médiateur

Sur rendez-vous, le matin de 9h à 12h (rdv de 30 min),
16 octobre, 20 novembre et 18 décembre

Avocat

Le 4^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h
(rendez-vous d'un quart d'heure).

ENTRAIDE MUROISE

Les vendredis de 9h30 à 10h30, salle Jean-Baptiste Poncet, Saint Laurent de Mure

Contacts :

04 78 40 99 13 - 07 86 22 78 42

entraidemuroise@gmail.com

SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

cscas@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : mardi de 13h30 à 17h30
et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

18 Pompiers

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr • 1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

RETROUVEZ LA MAIRIE SUR :

🌐 www.saintlaurentdemure.org

📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

📱 [Panneau Pocket](#)

z o ② m

Chères Laurentinoises, chers Laurentinois,

J'espère que vous avez tous passé d'agréables vacances estivales et que votre rentrée s'est déroulée comme vous le souhaitiez.

La rentrée des classes s'est déroulée dans de parfaites conditions, et je réitère chaleureusement la bienvenue à notre nouvelle directrice d'école ainsi qu'à nos nouvelles institutrices. L'éducation de nos enfants est une priorité pour notre municipalité, et nous sommes reconnaissants du travail acharné de nos enseignants pour offrir à nos jeunes citoyens une instruction de qualité.

Par ailleurs, je suis fier de vous informer du lancement de notre nouveau site internet municipal. Nous l'avons rendu plus pratique, plus adapté à vos besoins, pour toutes les démarches, pour toutes les personnes, y compris celles porteuses de handicap, notamment visuel. En résumé, un site moderne, dans l'ère du temps, adapté à vos besoins. Il est désormais accessible et à votre disposition, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours.

« Nous sommes déterminés à améliorer la qualité de vie de nos administrés. »

Je tiens à vous assurer que l'ensemble de nos projets municipaux suivent leurs cours. Du projet EVEIL au Centre-Bourg, sans oublier le projet de l'Hostellerie du St Laurent. Nous sommes déterminés à améliorer la qualité de vie de nos administrés.

Ces derniers temps, un certain nombre d'entre vous m'ont fait part de leur inquiétude, légitime, concernant la situation médicale de notre commune. La situation des médecins généralistes est en effet complexe, et le montage du pôle médical tel qu'il a été conçu à l'époque n'a pas répondu à toutes les attentes. Cette situation a été exacerbée par le fait qu'un médecin n'ait pu trouver de remplaçant malgré une connaissance préalable de son départ à la retraite. Je vous invite à retrouver plus loin dans ce bulletin municipal un article qui résume les actions que la municipalité a entrepris depuis 2020 afin de résoudre cette situation délicate. Nous restons déterminés à trouver des solutions pour garantir un accès adéquat aux soins de santé pour tous nos concitoyens.

Ensemble, nous pouvons surmonter les défis qui se présentent à nous. Notre commune est forte grâce à la solidarité et à l'engagement de ses habitants. Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien constants, et je m'engage à continuer à travailler pour le bien-être des Laurentinoises et Laurentinois.

Bien à vous

Patrick Fiorini
Maire de
Saint Laurent de Mure



FÊTE NATIONALE : SPECTACLE HAUT EN COULEURS

De nombreux Laurentinois se sont mobilisés pour la fête nationale. Cette année, la municipalité vous a proposé des nouveautés lors de cet événement, afin d'apporter un souffle inédit à ce rendez-vous traditionnel ! Pour clore cette belle soirée, un magnifique feu d'artifice a embrasé le ciel de Saint Laurent de Mure et ébloui les plus petits comme les plus grands !



MAGNIFIQUE FÊTE DE L'ÉTÉ

Le 7 juillet dernier, un grand nombre de Laurentinois a répondu présent à cet événement devenu le rendez-vous de la commune pour célébrer le début des vacances estivales ! Les spectateurs ont pu profiter de belles animations et des jeux gonflables installés à l'occasion, avant de visionner le film Le Roi lion (2019) dès la nuit tombée. À la fin de la projection, les 500 spectateurs ont repris tous en chœur la chanson du Roi lion.

LES ASSOCIATIONS PRÊTES POUR LA NOUVELLE SAISON

Pour la 3^e année consécutive, le SIM a organisé le forum des associations le 2 septembre, sur l'espace André Malraux. Une journée dédiée à la vie associative locale, citoyenne et sportive, avec plus d'une quarantaine d'associations présentes, de nombreuses démonstrations et animations. De quoi donner envie de se lancer dans une nouvelle activité et pourquoi pas de s'engager dans la vie associative !





LONGUE VIE À L'ESPACE PARTAGÉ INTERGÉNÉRATIONNEL !

Le 26 septembre, l'espace partagé situé au rez-de-chaussée de la résidence Les Pléiades, dans le centre-bourg, a été inauguré par Patrick Fiorini, Maire, ainsi que Sylvie Fioroni, Vice-présidente du CCAS, quelques membres du CCAS et les associations AIVAD et ADMR. Les locataires de la résidence étaient également invités. La mairie a signé une convention avec le bailleur Alliade Habitat pour gérer cet espace et y proposer des animations en partenariat avec des associations.

Des animations culinaires regroupant les résidents seniors et juniors ont déjà été organisées et font vivre ce lieu, c'est donc une belle réussite !



UNE NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Après des années fortement impactées par l'épidémie de Covid, la saison culturelle a désormais trouvé son rythme de croisière. Le 8 septembre à la salle de la Fruitière, **la municipalité était heureuse de vous présenter une nouvelle saison riche et diversifiée, ouverte par l'humoriste Jefferey Jordan**. De nombreux Laurentinois étaient présents pour cette représentation gratuite ! Découvrez en ligne la plaquette de cette nouvelle saison :



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : LA VILLE A RENDU HOMMAGE À SES ÉDILES

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023, **la mairie a concocté un riche programme qui a rencontré un vif succès** : exposition sur les anciens maires ponctuée d'anecdotes historiques, escape game pour la première fois dans l'enceinte de la mairie, visites guidées au château delphinal, rétrospective en photos du camp chantier de l'été au château delphinal, ou encore exposition itinérante à la découverte des lieux emblématiques de la ville et de ses quelques secrets les mieux gardés.





RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du **23 février 2023**, la commune de Saint Laurent de Mure a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU fixe les principaux objectifs de la commune en matière d'aménagement et de développement de son territoire, sur un horizon temporel d'environ 10 ans.

À ce titre, il définit notamment :

- L'usage des sols : où est-il possible de construire ? Qu'est-il possible de construire ? ...
- Ce que l'on donne à voir : quelle forme donner au projet de construction ? Quelle apparence peut avoir un bâtiment ? Quelle implantation par rapport aux voies et autres bâtiments ?
- Ce que l'on protège et restaure : comment conserver de grands ensembles agro-naturels pérennes ? Comment préserver et restaurer des milieux favorables à la biodiversité ? Comment redonner une place au patrimoine bâti au sein de la ville ?
- Ce que l'on aménage et requalifie : quels espaces susceptibles d'accueillir des nouveaux logements, des activités ou des équipements ? En fonction de

quels besoins ? Quelles priorités de requalification pour améliorer l'habitat, favoriser la qualité énergétique du bâti, réduire l'imperméabilisation des sols, développer les liaisons douces et les espaces verts ?

- Ce que l'on encadre et prévient : comment limiter l'exposition aux risques, nuisances et pollutions ? Comment prendre en compte la santé dans les aménagements urbains ?

C'est donc un document qui doit respecter les préoccupations environnementales et permettre d'assurer l'équilibre entre les différents usages de la commune : habiter, cultiver, se divertir, se déplacer et doit respecter les préoccupations environnementales. Enfin, c'est un document qui s'impose à tous, particuliers, entreprises, administrations et qui régit l'ensemble des occupations et utilisations du sol, qu'elles soient soumises ou non à autorisation (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir, etc.).

POURQUOI LA COMMUNE RÉVISE-T-ELLE SON PLAN LOCAL D'URBANISME ?

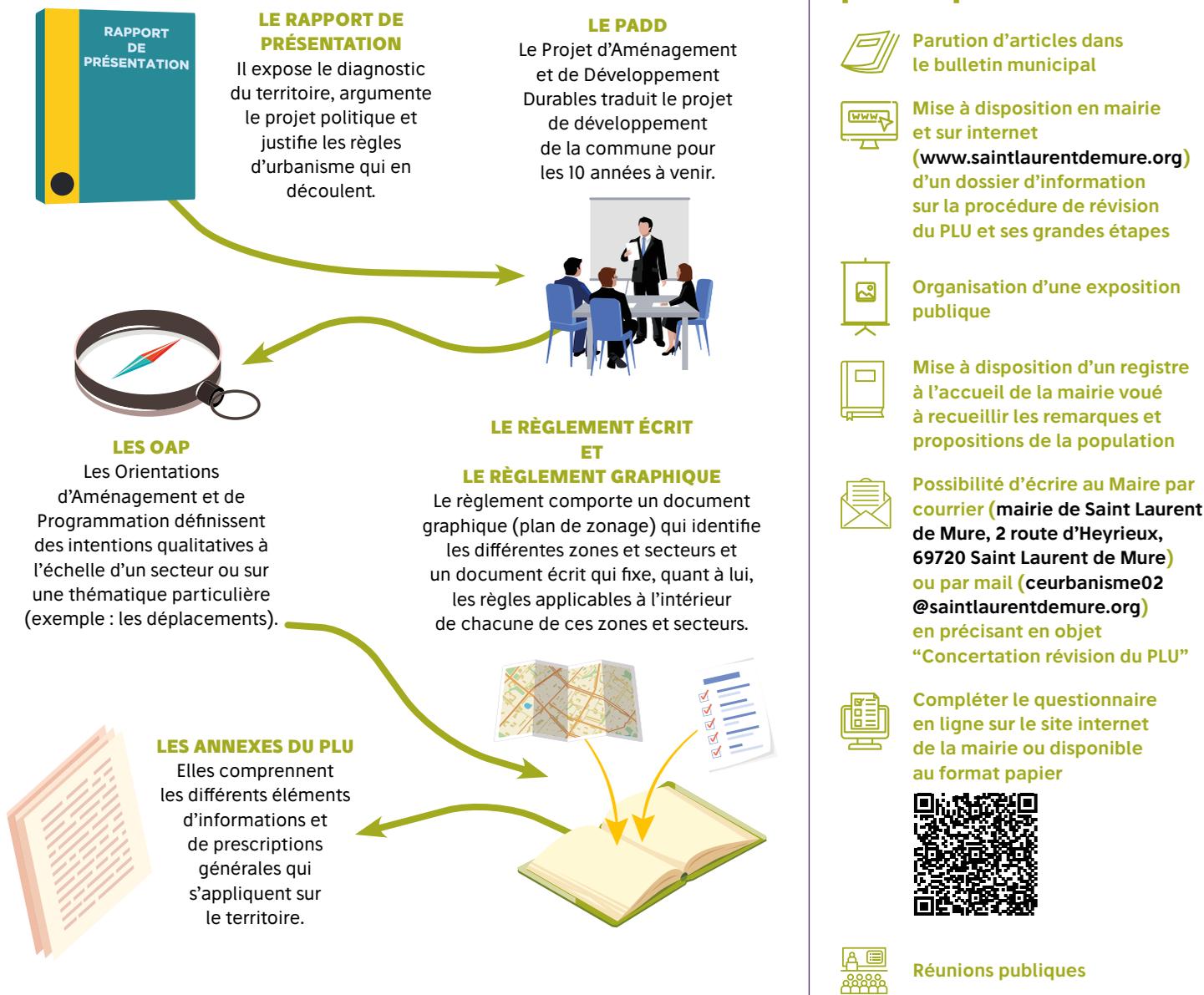
Le PLU actuel, qui date de 2012, a certes subi des adaptations au fil des années, mais il doit aujourd'hui évoluer en profondeur afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Au regard des nombreuses opérations qui se font jour sur son territoire, la commune souhaite préserver le cadre de vie et le patrimoine, pérenniser et dynamiser les commerces et les services : la commune souhaite développer la qualité des projets futurs et assurer une meilleure cohérence entre les nombreux projets d'aménagement, de construction et de requalification.

- Dans un contexte de forte pression urbaine liée au développement de l'urbanisation et des grandes infrastructures, l'enjeu est de valoriser le patrimoine naturel et de pérenniser l'agriculture.
- Le PLU doit être mis en compatibilité avec les lois en vigueur et avec les documents supra-communaux. Notamment, il devra être mis en conformité avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui prévoit de réduire la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, avec pour objectif l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette pour 2050.



DE QUOI SE COMPOSE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?



La révision du plan local d'urbanisme : un travail à longue échéance en 6 grandes étapes



ENVIRONNEMENT

Eco-pâturage : un entretien écologique qui a tout bon !

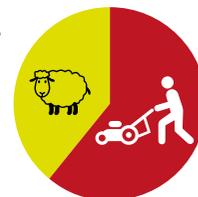
Vous les avez peut-être déjà remarqués sur l'un des terrains de la commune ? La municipalité a accueilli des mouflons, une race de moutons de Jacob croisés à une autre race ovine sur certains espaces de la ville pour ne plus recourir au matériel mécanique et diminuer l'impact carbone. Après avoir brouté au bassin de la Vareille, d'octobre dernier à mars, les animaux ont pris leur quartier au château delphinal jusqu'à fin mai, avant de rejoindre le bassin de rétention Crassard en juin. Le troupeau retournera au château delphinal après les festivités d'Halloween pour y passer l'hiver. La mairie réfléchit à clôturer d'autres surfaces pâturables pour faire tourner le troupeau. Des économies importantes sont générées, en lien avec la forte diminution du recours au matériel mécanique.



IMPACT BUDGÉTAIRE

Exemple de ces économies sur le terrain du bassin de la Vareille sur 3 ans

Entretien par éco-pâturage
35 616 €



Entretien mécanique
55 944 €

IMPACT CARBONE

Entretien par éco-pâturage
951 kg



Entretien mécanique
6 446 kg

CADRE DE VIE

Des espaces verts soignés

Cinq agents œuvrent au quotidien au service des espaces verts et participent activement à l'embellissement de la commune, offrant un cadre de vie agréable pour les Laurentinois. Toutes les actions sont menées dans le sens d'une économie d'eau, avec un fleurissement tout au long de l'année et une variété de couleurs. Les sites fleuris en plantes annuelles vont passer à 60% en vivaces, peu gourmandes en eau, et qui ont le pouvoir de refleurir d'année en année. Les jardinières de la mairie sont arrosées avec l'eau de pluie collectée dans un récupérateur et les systèmes d'arrosage modérés sont privilégiés,

comme le goutte-à-goutte ou les ollas, ces jarres en terre cuite, qui placées aux pieds des plantes, libèrent petit à petit l'eau dans la terre pour les nourrir.

Merci aux agents des espaces verts de prendre soin du cadre de vie des habitants, et à ces derniers de respecter leur travail.



Entretien des cimetières : tout le monde concerné



Le service espaces verts entretient les allées et les entre-tombes des trois cimetières de Saint Laurent de Mure, le cimetière de Bramafan, le cimetière de la ville et le cimetière de Pouliou. En tout, les agents y consacrent 20% de leur temps de travail annuel. Un projet de végétalisation des cimetières est à l'étude pour laisser plus de place à la nature sur les allées aujourd'hui composées de graviers.

Rappel : l'entretien et le nettoyage des sépultures est à la charge du propriétaire de la concession ou de ses ayants-droits.

ASSAINISSEMENT

Un nouveau réseau d'assainissement "séparatif"

Dans le cadre des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement, le premier chantier de grande envergure démarrera au 1^{er} trimestre 2024. Et c'est enfin le quartier de Clair Matin qui est concerné par ces travaux. Le bon fonctionnement du nouveau réseau nécessite l'intervention des propriétaires sur

leur réseau privé : les riverains dont les rejets d'eaux usées et d'eaux pluviales ne sont pas séparés auront ensuite 2 ans pour se mettre en conformité.

Les travaux vont être organisés pour occasionner le moins de gêne possible aux habitants.

Coût global de ces travaux :
3 millions d'euros

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



Les zones de travaux dans le quartier seront présentées aux Laurentinois à l'occasion d'une réunion de quartier (la date sera communiquée prochainement).

PATRIMOINE

Des jeunes participent à la restauration du château delphinal

Cet été, une vingtaine de jeunes de 14 à 20 ans ont pris part à un camp chantier patrimoine au cœur du château delphinal ! Pendant 15 jours, ils ont effectué avec beaucoup d'enthousiasme quelques travaux de réparation et ont dormi en tentes sur place. Ce chantier s'est déroulé sous la houlette du Club du vieux manoir, spécialisé dans la restauration du patrimoine historique, sollicité pour l'occasion par la municipalité.

La suite des travaux portera sur l'installation d'une toiture métallique sur la tour Nord pour la protéger des infiltrations.

Pour augmenter la capacité d'accueil du site, une 2^e sortie de secours va être aménagée ainsi qu'un cheminement extérieur piéton pour un montant de 200 000 euros.



MATERNELLE

La rénovation officiellement lancée !

Toutes les menuiseries extérieures, portes et fenêtres, de l'école maternelle Bois Joli ont été remplacées pendant les grandes vacances. Il était nécessaire de les remettre à neuf en raison de leur vétusté. C'est la première tranche des travaux du bâtiment qui va bénéficier d'une rénovation complète jusqu'en 2029. Le résultat est une meilleure isolation qui permet de réduire les pertes thermiques, apportant à la fois du confort aux usagers et des économies d'énergie (ces travaux répondent au décret tertiaire*).

En parallèle, un cheminement piéton a été réalisé dans la butte située du côté de l'église pour relier le haut et le bas de la cour maternelle. Il permet aux enfants et au personnel de l'école de ne plus avoir à sortir de l'établissement pour accéder à diverses activités ou rejoindre la cantine.

D'ici septembre 2024 et l'ouverture de la nouvelle école élémentaire, un nouveau parking supplémentaire de 30 places sera créé rue de l'Eglise pour améliorer l'accès aux établissements scolaires.

Coût total de la rénovation de l'école maternelle :

1,7 millions d'euros

*Issu de la loi Elan, le décret tertiaire impose aux bâtiments du secteur tertiaire de 1000m² et plus de baisser leur consommation d'énergie de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

SANTÉ

Médecins, que fait la mairie ?

Un certain nombre d'entre vous se retrouvent dans une situation délicate suite au départ imminent de votre médecin traitant. Eligible depuis un certain temps à la retraite, il n'a pas réussi à trouver un successeur pour ses patients.

Nous tenions à clarifier quelques points et vous faire un état des lieux de la situation médicale de notre commune car, nous devons l'avouer, nous héritons d'une situation très particulière. Disposant encore de deux médecins, qui se refusent à prendre d'autres patients, nous ne sommes pas considérés par les pouvoirs compétents et les autorités de santé comme étant dans une situation critique, ce qui nous dispense de tout dispositif d'aide financière à l'installation d'un praticien.

Un projet de pôle médical a été initié par l'ancienne municipalité en 2013. Il a été décidé dès le départ de déléguer le volet acquisition, mais aussi la partie consacrée à la recherche de professionnels à un promoteur/constructeur. Un tel projet aurait dû être pensé et travaillé dès son évocation, ce qui n'a pas été fait. Nous avons hérité d'une page blanche. Désormais la difficulté réside dans le fait de devoir trouver une solution

municipale pour un projet privé sur lequel nous n'avons pas la latitude nécessaire.

Quoi qu'il en soit, avec ou sans pôle médical, la problématique du remplacement de ce médecin se serait présentée de la même façon ! La situation se complexifiant encore tant le contexte national est défavorable à la médecine généraliste.

Cependant, conscient du véritable enjeu pour les Laurentinois en matière d'accès aux soins, nous faisons le maximum à notre échelle pour pouvoir attirer des médecins. Voici une liste non exhaustive des actions menées :

- Négociation avec le promoteur/constructeur pour qu'un effort soit fait tant sur le prix que sur la surface de division des plateaux
- Diffusion d'une annonce via tous les moyens de communication à notre disposition : banderole, réseaux sociaux, journal Le Progrès, application Panneau Pocket, panneau lumineux, etc.
- Mise en relation avec l'ARS, les jeunes internes de Lyon, les revues de presse spécialisées
- Discussion avec les députés, les sénateurs ainsi que le préfet pour alerter de la situation

L'ensemble de ces actions représente un investissement non négligeable en temps et en moyens financiers, tout en sachant qu'une mairie n'est absolument pas calibrée et n'a pas les ressources pour mener à bien ce type de prospection spécialisée.

Nous en sommes témoins, les nombreux pôles médicaux qui voient le jour se tournent plutôt vers des soins non programmés. C'est un moindre mal mais cela n'offre pas de suivi au long cours et ne remplace aucunement un médecin traitant.

En dépit de tout cela, nous sommes prêts à nous mettre autour de la table avec les médecins et étudier toutes les options d'implantations dans notre commune, faudrait-il encore que les professionnels de santé frappent à notre porte, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

L'accès aux soins est une affaire de tous et de chaque instant, nous devons tous être impliqués dans cette démarche collective. Parlez-en autour de vous, alertez autant que possible.

Nous poursuivons nos efforts pour vous, Laurentinoises et Laurentinois, et restons naturellement à votre écoute.

MOBILITÉ

Comment améliorer le stationnement sur la commune ?

Dans le cadre du dispositif Petites villes de demain pour lequel la commune a été choisie en 2020, une étude a été réalisée sur le stationnement. Cette enquête vise à établir un état des lieux précis de la situation du territoire concernant le stationnement. Cet examen a débouché sur un diagnostic qui répertorie et analyse l'offre et l'utilisation des places de stationnement sur la commune.

Malgré ces résultats plutôt positifs, des solutions vont être étudiées afin de proposer tout de même une amélioration des possibilités de stationnements.

L'étude montre :

67 %

occupation de l'offre disponible de stationnement

48 %

des usagers stationnent sur une courte durée

57 %

des places sont occupées par des résidents

Focus sur le secteur des écoles :

3 pics de forte fréquentation : 8h, 11h et 16h

51% des places sont occupées par des résidents

75% des usagers stationnent sur une durée inférieure à 1h

FESTIVITÉS

Une fin d'année pétillante

La municipalité vous donne rendez-vous le 31 octobre dans l'enceinte du château delphinal pour une soirée d'Halloween avec un programme d'animations spécialement dédiées aux enfants et familles. Tous les décors de cette fête ont été réalisés en amont par des bénévoles, et promettent de créer une ambiance effrayante !

La nouvelle place du 26 août 1944 est enfin accessible ! Elle accueillera ses premiers événements à l'occasion de la période de Noël.

Le 8 décembre, on ne dérogera pas à la traditionnelle fête des lumières. Après la distribution des lampions, les enfants prendront part au défilé au départ de l'église à 18h30, avec les pompiers et la batterie fanfare. Ils seront accompagnés par un ange lumineux. Des animations éclaireront la place du marché. Pour donner à ce moment un caractère gourmand et convivial, la mairie distribuera châtaignes et vin chaud, et le Sou des écoles du chocolat chaud aux plus jeunes. D'autres boissons et de la nourriture seront proposées.

Puis, le week-end du 16 et 17 décembre, se tiendra sur la nouvelle place du marché le désormais très attendu marché de Noël avec pas moins de 25 stands



variés. Star incontournable des fêtes, le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence pendant ces deux jours. Les enfants pourront accrocher des décorations ou des petits mots faits main sur le grand sapin installé sur la place.

À ne pas manquer aussi : le spectacle de magie de Noël le 17 décembre à 16h à la salle de la Fruitière, gratuit sur réservation préalable en ligne :

 www.billetweb.fr/la-magie-de-noel-gratuit

INTERNET

Nouveau site en ligne !

La municipalité a décidé de refaire à neuf le site de la mairie. Il est en ligne depuis le mois de septembre et propose aux utilisateurs une expérience très intuitive et interactive !

Des nouveautés : profitez des accès rapides dès la page d'accueil pour les informations les plus recherchées, découvrez une carte interactive de la commune et retrouvez sur une même page toutes les démarches administratives dont vous avez besoin.

Un nouveau site accessible depuis votre téléphone et du contenu numérique accessible aux personnes handicapées, selon les normes en vigueur.



Découvrez le nouveau site



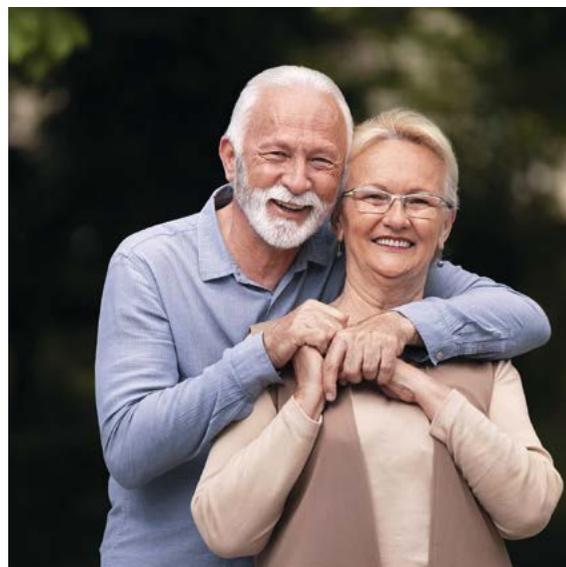


Bien vieillir à Saint Laurent de Mure

Dans le cadre de l'adhésion de la commune au réseau francophone Ville amie des aînés, un bureau d'études nous accompagne aujourd'hui pour anticiper les enjeux liés au vieillissement de notre population et mieux répondre aux besoins des aînés.

La démarche se structure autour de plusieurs axes : une enquête sur le territoire autour de 8 thématiques en lien avec les seniors (habitat, transports et mobilité, participation citoyenne et emploi, espaces extérieurs et bâtiments, culture et loisirs, autonomie service et soins, lien social et solidarité, transition écologique) et des échanges avec les habitants eux-mêmes, pour comprendre leurs usages et mettre en

lumière des pistes d'amélioration. Deux ateliers se tiendront le 17 octobre après-midi et soir, avec une quarantaine de personnes, de 30 à 100 ans, pour sonder les seniors d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Le but : améliorer la politique actuelle en direction des seniors en fédérant des acteurs privés comme publics, EHPAD, corps médical, associations...

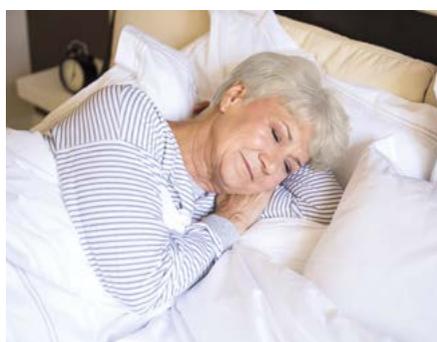


PRÉVENTION

Des ateliers pour mieux dormir

La municipalité prend soin de ses aînés ! Dans le cadre de la Semaine bleue du 2 au 8 octobre 2023, une conférence théâtralisée "Dormir en toute sérénité" a eu lieu le 3 octobre. Elle était animée par un médecin gériatre du Médipôle Lyon-Villeurbanne et une infirmière spécialisée dans les problématiques du sommeil, avec la participation de la troupe de théâtre Amadeus Rocket. Cette conférence abordait la question du sommeil en lien avec l'avancée en âge et la santé, pour informer et donner des pistes pour mieux dormir. Dans la continuité de cette conférence, des ateliers sont organisés par le CCAS, en

partenariat avec la Mutualité française et animés par des intervenants spécialisés,



les mardis 10 et 17 octobre, 7 et 14 novembre.

Découvrez des techniques pour favoriser un bon sommeil et inscrivez-vous aux ateliers sur les thèmes suivants :

- Le Do-In : automassage pour se préparer au sommeil ;
- Pensée positive pour chasser les "idées noires" ;
- Mieux dormir grâce à la cohérence cardiaque ;
- Sophrologie, relaxation et respiration pour lâcher prise et se détendre.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 04 72 48 61 23

70 ans cette année ? Faites-vous connaître !

Les personnes ayant ou s'appêtant à fêter leurs 70 ans cette année sont invitées à se rapprocher du CCAS. Elles pourront ainsi bénéficier du colis de Noël ou participer au repas des aînés qui se tient chaque année au printemps.

Contact auprès du CCAS : 04 72 48 61 23



DÉMARCHES

Déclarer la naissance de son enfant en ligne à l'Assurance Maladie



La CPAM du Rhône vous informe de la mise à disposition pour les jeunes parents d'un service en ligne leur permettant de déclarer facilement et rapidement leur nouveau-né à l'Assurance Maladie. Cette démarche est à réaliser 5 jours après la déclaration de l'enfant à l'état civil. Elle est indispensable pour le remboursement de soins en cas de frais médicaux engagés pour le bébé. Il est d'ailleurs conseillé d'ajouter l'enfant sur la carte vitale de ses deux parents, quelle que soit la situation familiale (mariés, pacsés, divorcés). La démarche s'effectue sur smartphone ou PC, via son compte ameli.



RADAR PÉDAGOGIQUE

Limitation de vitesse respectée rue Victor Broizat

À l'été 2023, le radar pédagogique a été installé rue Victor Broizat, et a mesuré la vitesse des usagers motorisés empruntant cette voie qui traverse notre commune d'ouest en est. Sur deux mois et demi, nous avons comptabilisé le passage de 160 000 véhicules.

Le radar sera prochainement installé dans un autre point stratégique de la commune pour mesurer la vitesse des usagers, et réaliser des aménagements si nécessaire.

QUELQUES CHIFFRES RÉCOLTÉS

96 % des véhicules roulent à moins de 50 km/h, signe d'un respect général des limitations de vitesse

33 km/h de vitesse moyenne des véhicules



La mairie recrute

Envie de travailler au service de l'intérêt général, de vous sentir utile en contribuant à œuvrer directement pour les Laurentinois ? N'hésitez pas à rejoindre les agents de notre commune. Plusieurs postes sont à pourvoir.

DIRECTION ENFANCE

Un animateur pour enfants en situation de handicap

Vous avez à cœur d'accompagner des enfants en situation de handicap pour les aider à développer leur autonomie et leur apprentissage sur le temps de restauration ?

Ce poste est fait pour vous !

La mairie recrute une personne disponible sur le temps méridien, à raison de 8h par semaine. Il n'y a pas de prérequis particulier si ce n'est un bon sens relationnel, de l'écoute et de la douceur. Le poste est ouvert aux étudiants, actifs ou jeunes retraités.

Un animateur/agent de surveillance

Vous aimez travailler avec les enfants et cherchez une rémunération complémentaire ? La commune recherche une personnes sur le temps du matin de 7h30 à 8h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Retrouvez le détail des offres en ligne : Vous pouvez envoyer votre candidature par mail à :

stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org ou la déposer en mairie au 2 route d'Heyrieux.



coup de projecteur

APPEL A BÉNÉVOLES

Décorons ensemble le château delphinal pour Halloween !



Créatifs ?

Envie de participer à une œuvre collective ?

De frissonner ?

De découper des citrouilles ?

De passer un bon moment en famille ou entre amis ?

De fabriquer des toiles d'araignées, fantômes ou petits monstres ?

La municipalité recherche des bénévoles pour aider à la création de décors pour la soirée d'Halloween du 31 octobre au château delphinal ainsi qu'à l'installation de ces décors la veille, le 30 octobre. Si vous êtes intéressé(e), écrivez-nous à ceevenemntiel@saintlaurentdemure.org en indiquant vos nom et prénom, ainsi que votre numéro de téléphone et ce que vous souhaiteriez faire. Une réunion avec l'ensemble des bénévoles vous sera proposée par retour de mail. Nous espérons vous voir nombreux mobilisés, afin de rendre cet événement encore plus chouette !

AGENDA

VEND.
13 OCT.

BEN HUR

Château delphinal
20h30.
Billetterie en ligne



MAR.
31 OCT.

HALLOWEEN

Château delphinal
à partir de 18h



SAM.
11 NOV.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Rendez-vous à 10h30 sur le parvis de l'Hôtel de ville



VEN.
8 DÉC.

FÊTE DES LUMIÈRES

Déambulation à partir des écoles à la nouvelle place du 26 août 1944 à partir de 18h30



SAM. 16 ET DIM. 17 DÉC.

MARCHÉ DE NOËL

Nouvelle place du 26 août 1944



Expression politique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.



Retrouvez-nous sur Facebook
Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Texte non transmis

Cap 2026

St Laurent de Mure, futur désert médical, que fait la Mairie ?

Un de nos médecins généralistes va cesser son activité et laisser ses patients sans solution, **l'urgence est vitale !**
La banderole installée à l'entrée de la ville « **Recherche un médecin généraliste** » est insuffisante !

Était-il possible de faire plus et mieux ? **Oui ! :**

- Avec l'achat d'un local par la municipalité dans la future maison médicale pour le mettre à disposition de nouveaux médecins. Malheureusement monsieur le Maire préfère investir 500K€ dans un terrain de sport sur la commune voisine et rénovier les vieilles pierres du patrimoine local pour 300K€ en 2023 !

- Avec le recrutement de médecins généralistes mais monsieur le Maire préfère recruter un Collaborateur du Maire.

A vous de juger, mais les choix et les priorités de l'équipe majoritaire ne nous semblent pas à la hauteur pour ce dossier !

Pour suivre nos prises de position

- > page FB <https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026>
- > les CR des CM

Pour nous contacter

- ✉ n.bouregaa@saintlaurentdemure.org
- ✉ f.sarrus@saintlaurentdemure.org
- ✉ b.lacarelle@saintlaurentdemure.org
- ✉ j.chevalier@saintlaurentdemure.org



Les élus Cap2026
N. Bouregaa, F. Sarrus,
B. Lacarelle, J. Chevalier



DIM. 17
DÉC.

SPECTACLE DE MAGIE DE NOËL

Salle de la Concorde
à 16h. GRATUIT sur
réservation en ligne



07 JANV.
2024

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Salle de la Concorde
à 11h



Retrouvez toutes les informations
des événements et actualités communales sur nos réseaux :



www.saintlaurentdemure.org



facebook.com/MairieStLaurentdeMure/



youtube.com/SaintLaurentdeMureTV



Les événements marqués de cette icône signifient qu'ils font partie de la saison culturelle. Retrouvez l'agenda complet de la saison sur le site, ou bien dans un flyer disponible à l'accueil de la mairie.

BALADE HANTÉE
POUR

HALLOWEEN

CHÂTEAU DELPHINAL

"Bougez!"
SAINT
à LAURENT
DE MURE



Mardi 31 octobre | à partir de 18h30

GRATUIT !

Après le château, la balade hantée continue à la Maison Pour Tous !